

# LA NATION

## journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 69 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

### Une succession

«M. Jean-François Cavin, qui est à la tête de notre organisation depuis 1984, prendra sa retraite l'été prochain à l'âge de 65 ans. Nous lui disons toute notre reconnaissance. Pour le remplacer, nos organes dirigeants ont désigné M. Christophe Reymond comme nouveau directeur du Centre Patronal et secrétaire général de la Fédération patronale vaudoise, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2007.» Ce communiqué annonçant un changement au sommet de la plus importante association économique du Canton, et de la Suisse romande, est d'un lachisme qui frise la provocation.

La vie humaine est plus courte et fragile que l'institution. Cela fait que le souci d'assurer sa succession est un souci lancinant de tout patron réaliste, et pas seulement en fin de carrière. Il est d'ailleurs probable que M. Reymond, instruit par l'exemple de ses devanciers, pense déjà à qui pourrait le remplacer. «La succession fait partie du mandat» disait Philippe Hubler, auquel M. Cavin a succédé en 1984. Et c'est en 1972 que M. Hubler avait remplacé M. Raymond Burnat, lequel avait créé l'organisation que nous connaissons en 1947.

La nécessité d'assurer sa succession n'est pas propre au monde économique. En politique aussi, la préparation sereine et à long terme de la transmission du pouvoir devrait être la règle. Mais la mécanique des partis ne permet pas à l' élu de désigner

son dauphin. L'ancienne conseillère aux Etats Christiane Langenberger déclarait récemment à quel point elle et ses avis perdirent tout intérêt pour son parti dès lors que la date de sa retraite fut connue. C'est que les papables qui, dans chaque parti, se battent comme des chiffonniers pour la succession, entendent bien ne pas laisser la maîtrise des opérations à un presque *has been*. D'une certaine façon, avoir un dauphin constituerait même plutôt une menace pour le politicien démocrate en place, qui pourrait se voir débarqué avant son heure. La seule manière pour un élu de conserver une petite influence sur sa succession consiste à démissionner en cours de mandat pour laisser sa place au «vient-ensuite».

Les longs mandats de direction, rendus possibles par l'organisation particulière du Centre Patronal, ont permis à chacun de ses chefs de donner une impulsion à la fois personnelle et durable à l'institution, de travailler en profondeur sans se soucier de réélections périodiques. A l'inverse de Philippe Hubler, capitaine fonçant à la tête de ses troupes, bagarreur sec et sarcastique, Jean-François Cavin s'exprimait tout en douceur. Ses adversaires n'étaient pas cassés en deux, mais enrobés dans une rhétorique subtile, fondée sur des connaissances encyclopédiques et entrecoupée de longs silences. Cela ne l'empêchait pas, à l'occasion, de dire leur fait très frontalement

aux représentants du monde politique, et tout particulièrement au Gouvernement vaudois. La courtoisie de la forme mettait en valeur la dureté du fond. De tempérament fort différent, les chefs successifs sont toujours restés au service du même corps d'idées: priorité à l'initiative personnelle et refus de l'étatisme mortifère, importance centrale du dialogue entre partenaires sociaux, respect des accords passés, fédéralisme sans concession.

A l'origine, l'idée était de créer de véritables corporations, unissant institutionnellement les patrons et les employés de chaque métier ou groupe de métiers. Elle a été abandonnée dès après la guerre, tant elle était contraire aux idéologies de la lutte des classes et du libéralisme individualiste. Néanmoins, le dialogue entre syndicats patronaux et ouvriers, conduit loyalement dans le cadre de la paix du travail, permet d'atteindre une bonne partie des objectifs de la corporation. Pas tous: en particulier, nous ne cesserons jamais de déplorer que les syndicats patronaux et ouvriers n'aient aucune prise sur les décisions concernant la formation scolaire des futurs apprentis et employés.

Le long temps donne l'occasion de faire ses preuves. Il permet d'instaurer la confiance entre des adversaires qui, combats après combats, accords après accords, finissent par acquiescer une réelle estime les uns pour les autres. M. Aldo Ferrari, secré-

taire régional du syndicat UNIA, juge ainsi M. Cavin: «En politique c'est un adversaire, mais dans le monde du travail un partenaire qui préférera toujours un bon accord entre gens de terrain à une mauvaise réglementation étatique.»<sup>1</sup> Un tel éloge vaut une bataille gagnée.

Ce qui se passe bien ne fait pas de bruit. Ce qui fonctionne n'appelle guère de commentaires. Il faut être conscient que ce passage en douceur est le résultat d'un effort qui a débuté il y a plusieurs années. M. Reymond a pris des charges de plus en plus importantes. Il a peu à peu été associé à des décisions stratégiques. L'idée qu'il serait responsable de l'institution a cheminé dans l'esprit de ses futurs subordonnés... et dans le sien. La désignation formelle, sa publication et son entrée en vigueur ne furent que la conclusion officielle. Nous souhaitons à M. Reymond de défendre à son tour l'économie vaudoise et la souveraineté du Pays de Vaud durant de longues années.

Quant à M. Cavin, nous lui souhaitons de continuer à mettre sa plume alerte et ses autres compétences au service du Pays, s'il voit ce que je veux dire.

OLIVIER DELACRÉTAZ

<sup>1</sup> Cité par Laurent Busslinger dans «Le coup de griffe facile de Jean-François Cavin, patron national vaudois», 24 heures du 19 juin dernier.

### Le sort du Canton dans la nouvelle politique régionale de la Confédération

Il est pénible de renoncer aux subventions auxquelles on s'est habitué. Ce constat se vérifie encore une fois avec la mise en place de la nouvelle politique régionale de la Confédération, prévue pour 2008.

#### Trente ans de «loi Bonny»

Dans les années 1970, face à la crise horlogère, les Chambres fédérales ont adopté un arrêté en faveur des régions menacées économiquement, plus connu sous le nom d'«arrêté Bonny», qui s'est ensuite transformé en loi fédérale en faveur des zones économiques en redéploiement. Il s'agissait de contribuer à la diversification économique de certaines régions en aidant des entreprises à créer ou à réorienter des emplois, cela au moyen de cautionnements, de prises en charge partielle d'intérêts et d'allègements fiscaux.

Selon cette loi, toujours en vigueur, un allègement de l'impôt fédéral direct peut être accordé à certaines entreprises à condition que le fisc cantonal accorde un allègement de même proportion. La durée des allègements est limitée à dix ans.

Le catalogue des «zones en redéploiement» s'est élargi avec le temps. La liste actuellement en vigueur, établie en 2002 par le Département fédéral de l'économie, couvre un territoire où vit 27% de la population suisse. Dans le Canton de Vaud, plus de soixante communes sont citées dans les anciens districts d'Aigle, Aubonne, Avenches, Cossonay, Grand-

son, la Vallée, Lavaux, Morges, Moudon, Payerne, Rolle, Vevey, Echallens, Orbe, Oron et Yverdon. Parmi les autres cantons romands, une bonne partie du canton de Fribourg, ainsi que l'entier du Bas-Valais et des cantons du Jura et de Neuchâtel peuvent prétendre au titre de «zone en redéploiement».

#### Un nouveau système de sélection plus sévère

Dans le cadre de la nouvelle politique régionale de la Confédération, la loi en faveur des zones économiques en redéploiement est abrogée; le principe des allègements fiscaux au titre de la promotion économique est repris à l'article 12 de la nouvelle loi sur la politique régionale. Comme jusqu'à présent, l'aide vise les entreprises industrielles ou proches de l'industrie qui présentent des projets novateurs et à haute valeur ajoutée permettant de créer ou maintenir des emplois en les adaptant à de nouvelles exigences.

Si le principe ne change pas, il est en revanche prévu de choisir les régions bénéficiaires sur la base de critères plus sévères et plus précis. La sélection se fera en quatre étapes. Les trois premières permettront de repérer les régions qui accusent un développement économique inférieur à la moyenne (exclusion des centres économiques, exclusion des régions à conditions cadres favorables, puis détermination des régions structurellement faibles sur la base de dix critères). La quatrième étape désignera les régions répon-

dant au but de l'encouragement, à savoir celles dotées de points forts dans l'industrie et les services aux entreprises.

Dans la procédure de consultation lancée cet été, le Département fédéral de l'économie a laissé le choix entre trois variantes: la minimale (couvrant 5,8% de la population suisse), la moyenne (10,1%) et la maximale (18,9%). L'administration fédérale affiche une préférence pour la variante moyenne.

Pour le Canton de Vaud, une seule zone – la Vallée de Joux – resterait en lice dans la variante maximale, aucune dans les deux autres variantes.

#### La question du niveau de compétence

Cette réduction drastique des zones bénéficiaires explique sans peine l'opposition du Canton au projet fédéral. Les régions qui ont intégré dans leur promotion économique la notion de «zone en redéploiement» et les aides qui s'y rapportent considèrent comme un affront qu'on veuille aujourd'hui les en exclure. La position vaudoise risque cependant de peu peser face à des cantons alémaniques qui ne se sont jamais beaucoup intéressés à cet instrument de politique régionale.

Malgré tout le respect que l'on peut avoir pour les efforts de promotion économique auxquels se livrent certaines régions, il faut admettre que le statut de «zone en redéploiement» doit forcément avoir un caractère limité dans le temps. De plus, le territoire actuellement «couvert» par la loi Bonny a pris des propor-

tions manifestement exagérées en regard du but poursuivi. Il n'est donc pas choquant que l'on cherche à mieux cibler l'aide et à limiter les subventions aux seuls cas vraiment difficiles. En ce sens, le processus de sélection proposé n'est pas dénué de pertinence.

On retiendra néanmoins que la politique régionale est une activité où le pouvoir fédéral se révèle malhabile, niveleur, éloigné du terrain, et que cette compétence devrait donc rester en mains cantonales. Il suffirait en effet que les cantons puissent décider librement quelles entreprises peuvent bénéficier d'allègements fiscaux et à quelles conditions – ils le peuvent déjà aujourd'hui – et que la Confédération, dans son désir de bien faire, se contente d'appuyer les efforts cantonaux en accordant un allègement équivalent de l'impôt fédéral direct. Le recours à l'allègement fiscal pourrait ainsi être utilisé comme un instrument de politique régionale, mais aussi comme un outil de promotion économique en général, quelle que soit la zone concernée, et ce par un effort équivalent des fiscaux cantonal et fédéral.

Précisons pour terminer que la revendication de ce double effort cantonal et fédéral découle de la situation actuelle – boiteuse et toujours provisoire – où l'imposition directe est abusivement partagée entre deux échelons de pouvoir. Il va de soi que la suppression de l'impôt fédéral direct simplifierait bien les choses.

P.-G. BIERI

## Les impressions littéraires de Jean-Louis Kuffer

Jean-Louis Kuffer est certainement l'un des observateurs les plus attentifs et les mieux informés de la scène littéraire romande. Responsable de la critique au quotidien *24 heures*, rédacteur en chef de la revue *Le Passe-Muraille*, animateur d'un blog littéraire réputé, il est également l'auteur de plusieurs essais et romans dont quelques-uns ont obtenu des prix prestigieux. A la fois critique et écrivain, c'est donc à un exercice difficile mais nécessaire qu'il s'est livré en publiant en avril de cette année *Les impressions d'un lecteur à Lausanne*. Cet ouvrage présente un panorama dense et quasi encyclopédique de la littérature romande, en réalité essentiellement vaudoise. Malgré l'étendue du sujet, le propos est toujours agréable et parfaitement accessible au non spécialiste. La vaste culture de l'auteur et sa passion pour les lettres romandes confèrent au texte un rythme plaisant, servi par une plume élégante.

Le titre est un clin d'œil aux *Impressions d'un passant à Lausanne* de Charles-Albert Cingria, à qui Jean-Louis Kuffer rend un hommage appuyé dans son chapitre consacré aux *Cahiers vaudois*. Le fil conducteur de son exposé est essentiellement chronologique et couvre la période qui va de la Réforme à nos jours. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, ils ne sont que quelques écrivains à mentionner Lausanne ou les Vaudois dans leurs écrits. Hormis le Réformateur d'Orbe Pierre Viret, la plupart sont des étrangers de passage parmi lesquels on peut citer Voltaire à qui l'on doit la formule flatteuse de «*petite Athènes du Nord*». Mais cette relative rareté ne doit pas cacher l'intense activité éditoriale qui se déroulait en ce temps-là à Lausanne, autant grâce aux publications de l'Académie que des Encyclopédistes, et qui subsiste aujourd'hui notamment dans le domaine de l'édition d'art et de l'édition scientifique.

Le XIX<sup>e</sup> siècle est marqué par les figures augustes d'Alexandre Vinet, de Juste Olivier, d'Eugène Rambert et du Doyen Bridel. Leurs œuvres empreintes des valeurs protestantes sont aujourd'hui trop souvent considérées avec dédain. Ce n'est donc pas le moindre mérite de Jean-Louis Kuffer que d'avoir su reconnaître leur apport à la formation d'une certaine identité romande en littérature. «*Un lieu commun négatif, de récente formation, s'est répandu aux dépens du protestantisme romand, assimilé au calvinisme le plus rigide, au puritanisme le plus contraignant, voire au fondamentalisme. [...] Or le temps est venu, nous semble-t-il, d'une appréciation plus équilibrée de ce qui, dans cette filiation protestante, a nourri la littérature de ce pays avant de le corseter. De Pierre Viret à Jacques Chessex, autant que d'Alexandre Vinet à Philippe Jaccottet ou Etienne Barilier, avec toutes les nuances et distinctions requises en fonction des époques ou des individualités, une même passion de la Parole et une même éthique de l'Écrit se perpétuent à l'évidence en nos murs et à leur périphérie. Parler de littérature lausannoise serait évidemment absurde, mais un certain ton, une certaine posture sensible ou morale, une certaine vitalité du discours enfin, marquent une filiation locale caractéristique s'il en est de ce que l'on appelle plus largement l'âme romande, inséparable de la lignée issue des Réformateurs [...]*»

Le tournant du siècle passé constitue également un jalon fondateur pour les lettres romandes qui accèdent à une identité propre, autonome. C'est le temps des *Cahiers vaudois* auxquels sont associés les noms fameux de Charles Ferdinand Ramuz, Charles-Albert Cingria, Paul Budry, René Morax ou Ernest Ansermet pour n'en citer que quelques uns. C'est

Paul Budry lui-même qui relève justement que «*nul ne s'était avisé avant C. F. Ramuz qu'on pût à la fois parler vaudois et demeurer littéraire. Il a probablement inventé un style que d'autres suivront*». En relevant la place particulière de Ramuz, Jean-Louis Kuffer dresse de lui un portrait sensible et nuancé qui n'enlève rien – bien au contraire – à la tenue et à la grandeur de son œuvre. A la suite du grand écrivain, plusieurs auteurs s'illustrent, tels Philippe Jaccottet, Alice Rivaz ou Gustave Roud, qui partagent avec l'équipe des *Cahiers vaudois* un constant souci du style.

Les années soixante et septante ouvrent une nouvelle période d'effervescence dans la vie littéraire lausannoise. Deux noms d'éditeurs émergent, celui de Bertil Galland avec les *Cahiers de la renaissance vaudoise*, «*émanation de la nationaliste et très conservatrice Ligue vaudoise*» (sic!), et celui de Vladimir Dimitrijević à *L'Age d'Homme*. Ces deux fortes personnalités cristallisent le monde littéraire vaudois, jusqu'à le diviser. Cette époque est un temps de combats. Gaston Cherpillod met sa verve au service de la contestation de «*l'ordre bourgeois*». L'œuvre d'Anne Cuneo est traversée par la lutte en faveur de l'émancipation des femmes. Il n'en va pas autrement de Jacques Chessex au sujet duquel Jean-Louis Kuffer peut écrire qu'«*il y a du forcené chez Jacques Chessex, pour le pire autant que pour le meilleur*» et dont l'œuvre est conçue «*comme une suite de batailles*», consacrées par l'attribution du Prix Goncourt en 1973. Dans un autre registre, Etienne Barilier a droit à une mention appuyée, non seulement pour sa fécondité et sa puissance narrative, mais également pour son pamphlet *Soyons médiocres!* publié en 1990 afin de fustiger l'ostracisme du milieu littéraire local.

Ce terreau n'en a pas moins continué à produire régulièrement des écrivains de talent et des œuvres fortes que Jean-Louis Kuffer mentionne en dernière partie de son ouvrage. La relève est aussi bien présente et la jeune génération des auteurs vaudois compte déjà des valeurs confirmées comme Jacques-Etienne Bovard, Jérôme Meizoz ou Ivan Farron, auxquels s'ajoutent les noms prometteurs de Marie-Jeanne Urech ou Nicolas Verdan par exemple. L'ouvrage de Jean-Louis Kuffer se conclut par un rapide survol sélectif de septante-trois romans remarquables publiés du XIX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui, et qui illustrent parfaitement la diversité de la production littéraire du Pays.

Malgré l'apparente profusion des talents, les conditions de la création littéraire sont toujours plus précaires. A cet égard, Jean-Louis Kuffer ne se montre guère optimiste: toujours moins d'attention médiatique, toujours moins de maisons d'édition, toujours moins de librairies indépendantes, toujours moins de disponibilité auprès de lecteurs submergés... «*Au reste, et de plus en plus, ce qu'on a pu appeler l'âme romande tend désormais à se dissoudre dans l'esprit du temps et la sauce mêlée de la nouvelle culture*». L'auteur des *Impressions d'un lecteur à Lausanne* ne doute cependant pas que la littérature subsistera aussi longtemps qu'il y aura des individus capables de ressentir, d'observer et de communiquer. «*Ecrire ou lire à Lausanne, au cap du XXI<sup>e</sup> siècle, revient à lire ou écrire n'importe où, même si c'est ici et maintenant que cela se passe pour nous*». Sachons gré à Jean-Louis Kuffer d'avoir si brillamment rappelé la richesse de ce patrimoine commun, de le présenter régulièrement à ses lecteurs et de continuer à s'en faire le héraut.

VINCENT HORT

## Deux soirées avec Pascal Auberson

Pascal Auberson a présenté son dernier spectacle au Théâtre de Vidy. Trois soirées prévues, deux supplémentaires, le tout à guichet fermé. Les compositions et les textes sont de lui, sous réserve de «Just», une chanson dédiée à sa jument écrite par Patrick Nordmann. Un hommage à Gilles, «Gilles est un ange», un autre à Léo Ferré, «Hello Léo», «Omnubilé», «Kelomès», qui donne son titre au spectacle, et sept autres chansons. Elles constituent un spectacle unique qui se déroule et s'amplifie, se contient, éclate, s'adoucit: «Kelomès? Quel homme est-ce?», Auberson reprend la question sur tous les tons. Rien ne se répète à l'identité, tout est sans cesse nouveau. Et pourtant, rien n'est laissé au hasard, le moindre bruit est partie intégrante du spectacle. Les jeux de lumière soulignent discrètement l'action. Auberson chante, danse, joue de la guitare et de l'harmonium, soutenu par sept musiciens, parmi lesquels César Auberson, son fils, au saxophone et à la guitare.

Ses origines musicales? On pourrait dire: toutes. «Merci», énumération à la fois fusionnelle et cocasse de tout ce qui vit, de tout ce qu'il aime, commence avec Mozart, suivi de Stravinsky, de Jimmy Hendrix, de Ravel et de Louis Armstrong; les Beatles après Bach et avant Monteverdi; les chants grégoriens, Ray Charles. De formation classique, fou de jazz, il absorbe toutes sortes d'influences, le rap, le *free jazz*, la musique africaine. Pour lui, au-delà des catégories, il y a la musique et la poésie, expressions privilégiées de la vie, ponts vers autrui.

Certaines intonations évoquent Claude Nougaro pour lequel il garde une révérence particulière: «Oh... tu chantes des conneries mon bonhomme, mais qu'est-ce que tu swingues!» lui a dit le Toulousain, qu'il cite avec l'accent.

La voix d'Auberson est grave et harmonieuse. Sa présence est puissante. Il tient la scène, et la salle. Ses instruments sont un prolongement de lui-même, aussi naturels que ses mains et sa voix.

Auberson, c'est une énergie sans limites. L'effort, il ne le fait pas pour pousser la voix, mais bien pour contenir son tempérament. C'est l'explosion qui est son état normal. C'est la cavalcade fougueuse qui est son train.

La musique est de famille, chez les Auberson. Le tempérament aussi. Dans un article de *La Nation* consacré à Jean-Marie Auberson, père de Pascal, M. Regamey, déplorant qu'il n'ait pas obtenu la direction de l'Orchestre de la Suisse romande, lui faisait ce reproche non dénué d'estime, je cite de mémoire: «Le ciel qui lui a imparté les plus grands dons a oublié celui de la diplomatie.» Il semble que le ciel ait persévéré à la génération suivante. L'intransigeance d'Auberson, souvent perçue comme l'expression d'un «ego surdimensionné» comme on dit aujourd'hui, je l'ai sentie comme la volonté attentive et intraitable d'être sans cesse tout entier dans chaque parole et chaque geste. Auberson habite le présent. Chaque seconde l'engage complètement. Rien ne doit être dit ou fait à distance. La mort est dans la ritournelle! A s'imposer cette exigence presque surhumaine – en fait éminemment morale –, il est difficile qu'on n'en fasse pas, ici ou là, un peu de trop. Mais ce peu ne détourne jamais le spectateur de l'essentiel: un homme au talent pur qui se donne sans détour et sans compter à la musique.

Ses textes sont serrés, presque léchés. Mais il improvise aussi, ce qui l'amène parfois à dire des banalités sur le «système», le «fric», ou telle affiche représentant des moutons blancs et noir. Le temps d'une seconde, on voudrait lui dire que la

politique est un art, et même l'art suprême puisque son matériau est fait d'êtres humains, qu'elle demande une approche aussi patiente et approfondie que la musique, qu'elle est elle aussi une confrontation de réalités permanentes et de situations nouvelles et qu'il est difficile d'en parler bien avec deux ou trois demi-vérités hâtivement piquées dans le vent. Mais Auberson a déjà fait un retour moqueur sur lui-même: «Amen, mes frères, je sens que ça devient lourd, je retourne au piano».

Un peu plus tard, il dira sa perplexité à l'égard des mots, des concepts et des idées, la difficulté de rester soi dès qu'on commence à les aligner.

Ce n'est pas qu'un artiste n'ait rien à dire sur son pays et ses racines. Auberson déclare à *24 heures*<sup>1</sup>, et le répète sur scène: «On ne peut ouvrir, ni le cœur, ni le pays, sans être très enraciné. Plus on est bien dans un pays qu'on aime, plus on peut ouvrir la porte.» Quoi de plus juste, aussi bien psychologiquement que politiquement?

Le pays, il le sert en lui apportant son art, il le prolonge en étant lui-même. Ce n'est pas un chant habituel, ni un chant facile? Le pays – je veux dire les écoles, les chœurs, les médias, la population en général – fera avec et en prendra ce qui lui conviendra.

Nous avons assisté à «Kelomès» le mercredi 17 octobre. Et voici que deux jours plus tard, Auberson accepte de remplacer impromptu la chanteuse Mina Agossi, prévue pour ouvrir la vingtième saison du caveau de jazz *Chorus*.

Pas de scène, juste un podium. Auberson est seul avec sa guitare et son piano. Le public est à trois ou quatre mètres de lui. Il repart à l'assaut. Ses possibilités musicales semblent illimitées. On a le sentiment qu'il pourrait, s'il le voulait, jouer et chanter en-

core plus vite et plus fort, ou murmurer encore plus délicatement, sortir des notes encore plus basses ou plus hautes. Il multiplie les bruits de bouche, claque de la langue, grince avec le fond de son palais. Les doigts fourmillent sur la guitare, se reflétant comme des flammes sur le piano noir. Autonomie totale des mains, de la voix, du visage. Durant cinq minutes, il assurera un fond sonore avec la main gauche tout en glosant sur le rythme binaire, qu'il n'aime guère, puis se met à des rythmes plus complexes qu'il nous invite à marquer avec lui. Il «se lâche», exécute une Marcelline chaloupée, pastiche Alain Morisod, improvise, évoque son enfance à la campagne, entame un pot-pourri de ses chansons, anciennes ou récentes, si bien liées par de savants fondus enchaînés qu'elles n'en forment plus qu'une. Puis il reprend des chansons «à la carte», au gré des demandes des personnes présentes.

M. Jean-Claude Rochat, président de *Chorus*, a parlé de l'énergie, du talent, du travail et de la générosité d'Auberson. Un artiste qui consacre deux heures et demie sans entracte à faire le bonheur de vingt-cinq personnes – en comptant le responsable du son – est plus que généreux: prodigue. Auberson en est-il seulement conscient? Il ferait plus probablement sienne cette phrase du grand prédicateur Lacordaire: «Une seule âme, quel auditoire immense.»

Il s'arrête sur une dernière pirouette: «Ce serait drôle de terminer un récital avec tous les spectateurs en train de dormir». Ça n'aura pas été pour cette fois.

O. D.

<sup>1</sup> 24 Week-end, supplément à *24 heures* du 11 octobre 2007, une interview de Corinne Jaquière.

## L'unité cachée du libéralisme

Pourquoi l'étatisme croît-il alors que nous disposons, paraît-il, de «toujours plus» de droits et de libertés? Pourquoi libéraux et socialistes communient-ils dans la mondialisation? Les premiers abattent les frontières empêchant les marchandises de circuler, les seconds veulent étendre les droits de l'homme à toute la planète: pourquoi n'y a-t-il que des altermondialistes, pas d'antimondialistes? Pourquoi les réformes scolaires s'imposent-elles toujours grâce à une alliance entre gauchistes et quelques libéraux? Pourquoi le bénévolat est-il un objet de haine autant pour les communistes que pour les adeptes du marché? Pourquoi, dès qu'elle parvient au pouvoir, la gauche se convertit-elle au libéralisme économique? Pourquoi la droite, une fois aux affaires, ne revient-elle jamais sur les «avancées» de la gauche en matière d'école et de mœurs? Pourquoi un parti tel que l'UDC ne peut-il concilier à long terme des tendances libérales et conservatrices, notamment quand il s'agit d'agriculture ou de défense nationale?

Un livre<sup>1</sup> de Jean-Claude Michéa permet d'éclaircir ces questions récurrentes.

Dans nos démocraties occidentales, l'opposition gauche/droite, celle de gentils socialistes luttant contre de cyniques «ultra» ou «néo»-libéraux est une apparence trompeuse. Elle dissimule une unité fondamentale.

Certes nous ne subissons pas un parti unique, mais nous avons affaire à une «alternance unique». La gauche et la droite collaborent à la réalisation de la seule idéologie vraiment moderne, le libéralisme, que Michéa définit comme «projet d'une société minimale dont la forme est le droit et le contenu l'économie».

Le libéralisme s'est constitué aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles par un concours de causes fortuites. Il répond à la dévastation de l'Europe par les guerres de religion, se développe sous l'autorité de la science nouvelle et du relativisme issu de la découverte des Amériques. Il repose sur une vision pessimiste de la nature humaine, nourrie par les horreurs des guerres civiles qui ont dressé les uns contre les autres frères, amis ou voisins. De Luther à Hobbes, on s'accorde à penser que les hommes sont nés pour le mal, que la défiance et la peur de mourir guident leurs actions.

Le libéralisme veut empêcher la guerre de tous contre tous. L'homme méchant s'imagine avoir des lumières sur ce qu'est le bien et cherche à imposer sa conception à autrui. Les rois et les princes, particulièrement orgueilleux, sont habiles à ce jeu. Voici la source de tout conflit: l'idée que le bien religieux et moral existe objectivement, qu'il faut par conséquent y convertir tout le monde, par la force si nécessaire. Après les guerres de religion, les peuples sont saturés de violence, ils veulent la paix. Le libéralisme la leur promet. Les penseurs libéraux estiment que le bonheur est une affaire privée. Aucune voie pour y parvenir ne vaut plus qu'une autre. Chacun est libre de faire ce qui lui plaît dans la mesure où cela ne nuit pas à autrui. L'Etat ne doit promouvoir aucune conception particulière du bien sous le nom de bien commun. «Que l'Etat se borne à être juste, nous nous chargeons d'être heureux» dit Benjamin Constant.

L'Etat est neutre. Il édicte des règles destinées à ajuster les égoïsmes. L'équilibre entre des individus sachant qu'ils ont besoin d'autrui pour satisfaire leurs désirs s'obtient naturellement. Il convient simplement de le consolider au moyen des lois.

La démocratie libérale se donne pour le moins mauvais régime. L'existence réelle ou, à défaut, supposée, de pouvoirs plus nuisibles qu'elle (communisme, nazisme, axe du mal, Etats voyous, etc.) conditionne sa survie. L'Etat de droit entretient des experts capables de prévoir et d'arbitrer les mouvements égoïstes qui troubleraient la paix. Appliquant les méthodes de la physique, l'économie politique gère le jeu des volontés individuelles. «La mécanique parfaite du droit, dit Kant, assurerait la coexistence d'un peuple de démons».

L'homme est belliqueux. A l'époque libérale, l'énergie guerrière se détourne des querelles dynastiques et des guerres civiles pour maîtriser la nature. Le travail que l'Antiquité et le Moyen Age avaient maintenu dans une position subordonnée est réhabilité. L'industrie occupe désormais le premier rang pour la plus grande satisfaction des penseurs libéraux. Le Marché devient le nouveau terrain de lutte. La concurrence, moins cruelle que la guerre, la remplace. On parle du «doux commerce».

Sur le modèle mercantile, l'Etat gère l'offre et la demande de libertés. Il se li-

mite, selon le mot de Constant, «à assurer la sécurité des jouissances privées». Du moment que chacun suit son égoïsme bien compris, il s'enrichit, enrichit ses concitoyens et se voit conférer tous les droits qu'il peut exercer sans nuire à autrui. Prospérité et droits de l'homme, tel est le secret de la coexistence pacifique promise par le libéralisme. Cette promesse, il l'a tenue en Occident; cela fait sa force. Il prétend maintenant conquérir la planète; les Chinois, les Indiens et les Africains s'y convertissent.

Or ce triomphe ne va pas de soi. Cette belle mécanique connaît des ratés. La Terre n'est pas exploitable à merci. La croissance illimitée est difficile à supporter. Le travail nécessaire pour la nourrir accapare les individus, les éloigne de leur famille et de leur patrie. Il ne leur laisse pas le temps de jouir des biens de consommation accumulés.

L'Etat-arbitre cherche à satisfaire des revendications si diverses qu'il finit par accorder simultanément des droits contradictoires. Le puritanisme et l'hygiénisme cohabitent avec le laxisme. Les interdits s'accroissent au même rythme que les libertés, la délation est encouragée, la surveillance s'affine. Le droit transcrit toujours plus vite la moindre variation des rapports de force entre groupes de pression. Comme le bien commun est censé ne pas exister, le critère selon lequel un acte est licite s'il ne nuit pas à autrui se perd dans le flou. L'Etat n'a pas les moyens d'enrayer la prolifération des revendications. Une morale vide, celle de la «tolérance», du «métissage» ou du «multiculturalisme», remplace les mœurs. Les «communautés» n'ambitionnent rien de plus que de coexister dans les supermarchés et les aéroports, indifférentes les unes aux autres. Milton Friedman résume: «Le marché unit les hommes quotidiennement sans qu'ils aient besoin de s'aimer ni de se parler.»

La civilisation libérale est peut-être pacifique, elle est aussi maussade, car l'égoïsme, position défensive des faibles, rend triste. Pour survivre, elle a besoin de vertus que son anthropologie pessimiste exclut: la loyauté, la solidarité, la gratuité, le sens du devoir, le goût du travail bien fait. Selon Michéa, la société, notamment dans les classes populaires pour lesquelles il a de la

tendresse, continue d'être guidée par le cycle du don. Les hommes reçoivent des dons, les acceptent, et rendent. Ils respectent des règles invariables: on ne dénonce personne, on ne frappe pas un homme à terre, on ne s'attaque pas à plus faible que soi, on est spontanément bienveillant, etc. L'amour et l'amitié sont des réalités quotidiennes, non les masques de l'utilité et de l'intérêt bien compris. Par leur volonté insatiable de plaisir et de puissance, les enfants sont les seuls êtres conformes à l'idéologie libérale. Ce qui reste de la famille et de l'école renonce à les éduquer. Ils sont déjà comme la doctrine et les publicitaires souhaitent qu'ils soient!

Les idéologues libéraux se rendent compte que la réalité morale résiste au moulage idéologique, mais ils ne se laissent pas démonter. Hume disait: «En politique, tout homme doit être supposé une canaille, même si c'est empiriquement faux.» Selon Michéa, l'intellectuel libéral-libertaire croit que la réalité (par exemple l'existence d'un altruisme dépourvu d'arrière-pensées) est l'exception qui confirme la théorie... Il faut alors *forcer* les gens à se comporter comme ils sont censés le faire naturellement. D'où la rhétorique que nous connaissons bien: «lutter contre les archaïsmes», «briser les derniers tabous», «abattre les conservatismes de gauche et de droite», «s'adapter enfin à la modernité».

S'il se révèle impossible de dépasser les contradictions du libéralisme, les idéologues de pointe envisagent d'améliorer la nature humaine, voire de la modifier, par l'intermédiaire des biotechnologies. On entre dans la science-fiction. Espérant être plus efficace que le communisme, le libéralisme reprend à son compte l'utopie de l'homme nouveau.

JACQUES PERRIN

<sup>1</sup> Jean-Claude Michéa, *L'Empire du moindre mal, essai sur la civilisation libérale*, Climats, 2007. L'auteur est professeur de philosophie à Montpellier. Admirateur de George Orwell, il se présente comme un anarchiste conservateur attaché à ce que le grand écrivain britannique appelait la «common decency», ensemble de sentiments moraux partagés par les gens simples qui font qu'une communauté en est véritablement une.

## Revue de presse

### Piqûre de rappel

Sous le titre «Comment éviter de nouveaux Sonderbund», *Le Temps* du 18 octobre publie une réflexion de la conseillère nationale genevoise Martine Brunschwig Graf:

[...] Il y a 160 ans, notre pays connaissait une véritable fracture, celle d'un pays menacé dans son unité par des tensions religieuses qui menèrent à un début de guerre civile.

Le «Sonderbund», cette alliance entre sept cantons, jugée inacceptable par les autres Etats confédérés, constitue aujourd'hui encore le symbole de constructions politiques à éviter. Tous les modèles de remodelage de la Suisse nés de réflexions par ailleurs tout à fait censées quant à la nécessité de revivifier le fédéralisme se heurtent à ce barrage mental. Ainsi en va-t-il des tentatives romandes de créer une région de Suisse occidentale apte à faire poids aux régions alémaniques. Ainsi pourrait-il en aller demain des essais de re-composition des régions en fonction de pôles à forte densité démographique.

Toutes ces analyses et ces propositions ont du sens et de la pertinence. Mais elles ne tiennent aucun compte de ces forces souterraines qui font que la Suisse existe aujourd'hui encore. Notre pays n'est pas organisé de façon logique ni mathématique. Les Etats qui la composent sont de taille différente, leurs composantes sociologiques, topologiques et démographiques sont extrêmement diverses. Redessiner un territoire en régions homogènes ou fédérées autour de caractéristiques communes, en fonction de données économiques et sociales plus harmonisées, mettrait un terme à cette diversité, à cette coalition de particularismes. La Suisse recomposée supposerait la création de nouvelles alliances, brisant la seule alliance qui lie les cantons suisses, celle qui les lie tous, sans discrimination. [...]

Evidences peut-être, mais tellement aveuglantes qu'il est nécessaire de les répéter de temps en temps.

Ph. R.

### La manie de légiférer

Faut-il une nouvelle loi concernant l'industrie d'aide au suicide pratiquée par des organisations telles que «Exit» ou «Dignitas»? Dans *Le Nouvelliste* du 16 octobre («Mortelle Sàrl»), M. Christoph Mörgerli répond:

[...] A travers différentes interventions parlementaires, des politiciens d.c., radicaux et socialistes demandent l'élaboration d'une réglementation de l'aide au suicide. Selon eux, il faut soumettre celle-ci au contrôle de l'Etat. Mais Christoph Blocher, le ministre de la Justice, refuse la création d'une loi. Car légiférer sur la mort, c'est permettre de tuer. Rien de moins. Or, donner la mort est interdit. Point. En relativisant ce principe, c'est l'Etat de droit que l'on met en danger. [...]

Et si, au lieu de légiférer, on appliquait simplement les lois existantes?

### La mouette n'y croit plus guère

Les récentes élections fédérales et l'échéance du 12 décembre (élection du

Conseil fédéral) inspirent l'auteur de la rubrique «Le cri de la mouette» («Du vent dans les votes», *Lausanne-Cités* du 18 octobre):

[...] Tous diront avoir gagné. Ou du moins ne pas avoir perdu. Ou avoir perdu mais pas autant qu'annoncé, ou moins que d'autres, blablabla.

Tout de suite, les journalistes parleront de l'élection du Conseil fédéral le 12 décembre. Ils échafauderont toutes sortes de scénarios, blablabla.

Les politiques répondront qu'il est trop tôt pour cela, qu'il faut d'abord consulter les partis, blablabla.

Par la suite viendront les calculs, les marchandages, les compromissions. Et quoi qu'il arrive le 12 décembre, rien ne bougera. Comme dit le bon sens vaudois, «si des élections pouvaient changer quelque chose par ici, il y a longtemps que ce serait interdit». [...]

«La mouette» n'a pas l'air d'avoir la foi en la démocratie partisane. Nous voilà en bonne compagnie.

E. J.

## Le triomphe du fisc

«La quote-part fiscale de la Suisse reste nettement inférieure à la moyenne des membres de l'UE et de l'OCDE.» Ainsi commence un communiqué triomphal du Département fédéral des finances (DFF).<sup>1</sup> Nous nous réjouissons évidemment qu'en 2006 la quote-part fiscale (soit le rapport entre les impôts et taxes prélevés par les administrations publiques et le produit intérieur brut) se soit élevée «seulement» à 29,4% dans notre pays, par rapport à 44,5% pour la France ou 50,1% pour la Suède. Nous apprenons aussi que, parmi les rares pays qui font mieux que la Suisse, il y a les Etats-

Unis (28,2%) et le Japon (27,4%), excusez du peu!

L'analyse des statistiques de l'OCDE montre aussi que, si la quote-part fiscale helvétique a augmenté de 0,2% («la faute à la haute conjoncture!» dixit le DFF), celle des pays scandinaves a baissé de plus de 0,5%.

On découvre surtout que, si l'on ajoute aux prélèvements des administrations publiques les prélèvements obligatoires d'institutions de droit privé (LPP, assurance-maladie obligatoire, assurance-accidents, allocations familiales), on atteint une quote-part de 42,6% du PIB. Ainsi, en moyenne,

les Suisses ont dû attendre jusqu'aux premiers jours de juin pour pouvoir disposer librement de leur salaire... pour commencer à payer le loyer et l'assurance-maladie complémentaire!

Si la charge fiscale supportée par les Suisses soutient la comparaison internationale, nous estimons que les temps de haute conjoncture devraient amener une diminution de la quote-part fiscale: si le PIB augmente et que le montant des impôts et taxes reste le même, alors la quote-part fiscale diminue. D'autre part, une économie en plein boom embauche; cela doit se traduire par une diminution de l'aide so-

ciale et des dépenses (et des cotisations) de l'assurance-chômage.

Nous soutenons aussi que les administrations publiques pourraient abandonner un certain nombre de tâches que des entreprises privées ou des corporations autonomes pourraient tout aussi bien (voire plus efficacement) remplir. L'Etat devrait également laisser les citoyens choisir eux-mêmes leurs couvertures d'assurance, aussi dans le domaine de la prévoyance vieillesse et de la santé.

OLIVIER KLUNGE

<sup>1</sup> www.dff.admin.ch, communiqué du 17 octobre 2007.

### Le cyber-petit-confort

Dans *La Gazette, Journal de la fonction publique* [du Canton de Vaud] du 4 octobre 2007, M. Laurent Rebeaud signe un article intitulé *Vers la cyberadministration*. Sur l'air progressiste bien connu, le journaliste nous apprend que l'informatisation et la centralisation des services administratifs vaudois est en marche. La chanson est archifamilière: «Le mouvement est irrépressible», «La résistance est vaine», «Le charme de nos diversités ne fait pas le poids...», j'en passe et des meilleures.

Mais que se passe-t-il exactement? Il se passe que l'administration vaudoise informatise certains de ses services. Et alors? Alors, d'aucuns en concluent que la centralisation desdits services au plan fédéral, européen ou même mondial est inévitable. Explication: «La logique de la cyberadministration est une logique industrielle, qui appelle des systèmes de références communs et des procédures homogènes. Elle est radicalement contraire à la tradition fédéraliste, qui cultive la diversité et qui aboutit à demander aux informaticiens vingt-six solutions différentes au même problème.»

Nous contestons cette affirmation, sur la base même de l'article qui la contient. Cet article nous apprend en effet que le Canton de Vaud promeut les échanges de compétences techniques entre les services administratifs des vingt-six cantons. Par conséquent, on doit affirmer que l'amitié confédérale et l'entraide qui en découle nous permettent de gérer aux mieux l'informatisation de nos administrations cantonales sans qu'on

doive centraliser pour autant. La cohérence de l'action des cantons et la centralisation sont deux choses différentes. La centralisation n'est nécessaire que dans l'esprit de ceux qui la désirent pour elle-même.

Si nous cédon devant les arguments triviaux de la rationalité organisationnelle pour simplifier le travail de nos informaticiens, nous faisons primer leur petit confort sur la souveraineté vaudoise.

P.-F. VULLIEMIN

### Un roi pour l'unité

Trois leçons peuvent être tirées de la crise que vit actuellement la Belgique, où le roi semble seul capable de préserver l'unité du pays déchiré entre ses communautés flamande et francophone. La première est qu'il ne faudra jamais imiter les Belges en adoptant en Suisse un fédéralisme basé sur le critère soi-disant «rationnel» ou «objectif» qu'est la langue, plutôt que sur une réalité historique et politique (l'identité des pays confédérés). La seconde est que le régime démocratique, dans la mesure où il repose sur la domination de la majorité sur la minorité, aggrave forcément les clivages à l'intérieur d'un pays. La troisième est que seul un monarque au-dessus des factions, à l'instar du roi Albert en Belgique, peut garantir l'unité nationale à long terme. Etant un, il personifie mieux que tout cette unité.

N. de A.

### On nous écrit:

Chère Nation,  
Pour des raisons d'ordre écologique, le loup n'a pas sa place en Suisse. D'abord, nous manquons d'espaces sauvages suffisants. Par ailleurs, le loup vit en groupe et chasse en meute. Un loup isolé a visiblement été exclu de son clan. Il en est réduit à «faire les pouelles» et lorsqu'il trouve des moutons, il en fait un carnage. Son instinct d'animal de meute l'oblige à tuer pour lui et pour son clan... même si ce dernier n'est plus là.

Aux USA, on a tenté d'introduire artificiellement le loup dans le vaste parc de Yellowstone (9'000 km<sup>2</sup>, à peu près le

quart du territoire helvétique). Les loups ont tellement proliféré qu'il a fallu en abattre parce qu'en quelques années ils avaient réduit de moitié la population de wapitis, un grand cerf américain. L'homme n'est pas maître de la nature, il en fait partie. Le meilleur des écologistes ne peut jouer avec les espèces sauvages sans forcer l'équilibre naturel. Les citoyens responsables n'auront pas de peine à comprendre, car ils savent que les loups vaudois ou valaisans proviennent tous d'un parc d'élevage dans les Abruzzes en Italie.

M. VON DER MÜHLL

### Juvenilia LXXXII

Et le Romain sentait sous la lourde cuirasse / Soldat captif berçant le sommeil d'un enfant / Ployer et défaillir sur son cœur triomphant / le corps voluptueux que son étreinte embrasse.

Ainsi vont les amours d'Antoine et de Cléopâtre dans un sonnet fameux de Heredia.

– Qu'est-ce que ça veut dire, «voluptueux»?

Silence dans la classe. A quatorze ans, on ignore la volupté.

Enfin Helena lève une main timide: – Le mot vient de volume. Cléopâtre était trop grosse. Belle, mais un peu enloupée.

J.-B. R.

## Le Coin du Ronchon

### La Vérité!

Pour bien comprendre les leçons de la presse, il faut enfin s'être assimilé le langage très particulier qui est le sien. (...) De fait, la haine de «l'ennemi», dans l'imagerie officielle, doit être à la mesure de la grandiloquence réservée au «pathos» positif (...). Est-il besoin d'ajouter que cette conception manichéenne du monde, le bien ici, le mal là-bas, est devenue une habitude bien commode de présenter les choses? Encore aujourd'hui, lorsqu'un homme d'Etat occidental est cité par la presse soviétique, il est rare que le ton soit neutre: il ne «déclare» pas ceci ou cela, il «essaye de prouver» que «soi-disant» les choses se présentent de telle ou telle manière. S'il lui arrive de dire quelque chose d'acceptable, on dira qu'il est «contraint d'admettre»; si au contraire il s'est permis des déclarations qui appellent un démenti, on n'hésite pas, afin de le mieux combattre, à lui retirer jusqu'à l'apparence de l'humanité: il n'est qu'un pygmée à la «rage impuissante»; il ne parle pas, mais il «piaule jusqu'à l'enrouement»; ou encore, autre expression favorite des commentateurs, il «sort de sa peau» pour prouver l'impossible. Car naturellement tout cela n'est que «méprisante tentative» qui se terminera, comme les autres, par une «faillite complète». En dernier ressort, c'est toujours le «mouve-

ment irrésistible de l'histoire» qui en a ainsi décidé.

Cette édifiante description du vocabulaire pavlovien utilisé il y a quarante ans par la presse soviétique est tirée du livre *URSS*, par Michel Tatu, paru en 1966 aux Editions Rencontre (collection «L'Atlas des Voyages»). Toute ressemblance avec des circonstances actuelles serait purement fortuite.

La présente rubrique a affirmé un jour, à propos du «conservatisme» de la presse: «L'Hebdo de 2003, c'est *Le Nouveau Quotidien* de 1992.» (*La Nation* du 5 septembre 2003). On brûle d'envie d'ajouter aujourd'hui que *L'Hebdo* de 2007, c'est *La Pravda* de 1966.

LE RONCHON

### INITIATIVE

#### «ECOLE 2010 – SAUVER L'ECOLE»

Le temps passe si rapidement. Voici maintenant un mois plein que «Sauver l'Ecole» a été lancée. Il n'en reste plus que trois. Et le mois de décembre n'est pas des plus utilisables. Il importe de faire en sorte que l'initiative aboutisse. Nous attendons de chaque lecteur un effort réel.

On peut commander des feuilles de signatures ainsi que des bulletins de versement à notre secrétariat, au 021 312 19 14 de 8h00 à 10h00. On peut recourir au fax: 021 312 67 14. On peut utiliser internet: [secretariat@ligue-vaudoise.ch](mailto:secretariat@ligue-vaudoise.ch). On peut même nous écrire, à l'adresse de *La Nation*.

Le vendredi 2 novembre à 20h00, au Vieux-Lausanne, av. Pierre-Viret 6, Lausanne, l'AVPC a invité M<sup>me</sup> Jacqueline Lu-grin, présidente de l'ASPICS, pour présenter l'initiative. Entrée libre.

## LA NATION

Rédacteur responsable:  
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:  
Place Grand-Saint-Jean 1  
Case postale 6724, 1002 Lausanne  
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)  
Fax 021 312 67 14

Internet: [www.ligue-vaudoise.ch](http://www.ligue-vaudoise.ch)  
Courriel: [courrier@ligue-vaudoise.ch](mailto:courrier@ligue-vaudoise.ch)

Imprimerie Beck, Lausanne